

PROCÈS-VERBAL

**Séance régulière de la Régie du Parc régional Massawippi à la salle
du conseil municipal de Hatley
le 12 février à 17 h 30.**

Sont présents:

M. Pierre A. Levac,	Président
M. Michael Page, maire	North Hatley
M. Jacques Demers, maire	Sainte-Catherine-de-Hatley
M. Alec van Zuiden, maire	Ayer's Cliff
M. Denis Ferland, maire	Hatley
Mme Liane Breton, d.g.	Canton de Hatley
M. Léonard Castagner, d.g.	North Hatley
M. Roland Gascon	Hatley
Madame Carter Diop	Hatley
M. Serge Caron, d.g.	Sainte-Catherine-de-Hatley

ABSENCE : Mme Ghislaine Poulin Doherty,

OUVERTURE DE LA SESSION

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal du 9 octobre 2012
- 3) Suites au procès-verbal du 9 octobre 2012
- 4) Adoption du procès-verbal du 25 octobre 2012
- 5) Suites au procès-verbal du 25 octobre 2012
- 6) Période de questions des visiteurs
- 7) Demande à la MRC Memphrémagog – Revenus 2012 règlement sur les moules zébrées
- 8) Engagement d'une agente de développement
- 9) Dates des prochaines rencontres
- 10) Dépôt des états financiers 2012
- 11) Comptes à payer
- 12) Divers
- 13) Fermeture de l'assemblée

Le président constate le quorum et ouvre l'assemblée à 17 h 30.

13-02-12.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DEMERS
ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-02-12.02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 OCTOBRE 2012

IL EST PROPOSÉ PAR ALEC VAN ZUIDEN

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal du 9 octobre 2012 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-02-12.03

SUITES AU PROCÈS-VERBAL DU 9 OCTOBRE 2012

13-02-12.04

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 OCTOBRE 2012

IL EST PROPOSÉ PAR ALEC VAN ZUIDEN

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal du 25 octobre 2012 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-02-12.05

SUITES AU PROCÈS-VERBAL DU 25 OCTOBRE 2012

13-02-12.06

PÉRIODE DE QUESTIONS DES VISITEURS

13-02-12.07

DEMANDE À LA MRC - REVENUS 2012 RÈGLEMENT SUR LES MOULES ZÉBRÉES

IL EST PROPOSÉ PAR ALEC VAN ZUIDEN

ET RÉSOLU QUE la Régie intermunicipale du parc régional Massawippi demande à la MRC Memphrémagog de remettre les revenus découlant du règlement des moules zébrées pour l'année 2012 à la Régie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-02-12.08

ENGAGEMENT D'UNE AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale du parc régional Massawippi désire obtenir les services d'une agente de développement par le biais d'une subvention du pacte rural de la MRC Memphrémagog approuvée en 2012 qui représente 70 % des coûts reliés ce poste et 30 % desdits coûts qui seront financés par la Régie intermunicipale du parc régional;

ATTENDU QU'à la suite d'un concours de candidature, Madame Amélie Cantin a été choisie et est intéressée à cumuler cette fonction;

ATTENDU QUE la Régie offre un salaire annuel de 32 760 \$ pour une année soit l'année 2013;

ATTENDU QUE Madame Amélie Cantin accepte la proposition de la Régie;

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR ALEC VAN ZUIDEN

ET RÉSOLU QUE la Régie accepte d'engager Madame Amélie Cantin à un salaire annuel de 32 760 \$ à titre d'agente de développement pour l'année 2013 pour les municipalités membres de la Régie;

ET RÉSOLU QUE la Régie mandate le président et la secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Régie tous les documents relatifs à cet engagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-02-12.09

DATES DES PROCHAINES RENCONTRES

Les dates des prochaines rencontres sont :

9 avril 2013	15 h	réunion de travail	Ste Catherine
14 mai 2013	16 h	réunion régulière	Canton de Hatley
9 juillet 2013	15 h	réunion de travail	North Hatley
10 septembre	16 h	réunion régulière	Hatley
12 novembre	15 h	réunion de travail	Ayer's Cliff

13-02-12.10

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2012

La secrétaire-trésorière dépose les états financiers 2012.

13-02-12.11

COMPTES À PAYER

La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil d'administration

LES CHÈQUES FOURNISSEURS	MONTANT
201200032 à 201200038 201300001 à 201300007	69 245,68 \$

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR DENIS FERLAND**

ET RÉSOLU QUE la secrétaire-trésorière procède au paiement de ces comptes jusqu'au 12 février 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-02-12.12

DIVERS

13-02-12.13

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Jacques Demers propose la clôture de la séance spéciale à 18 h 10.

Pierre A. Levac
Président d'assemblée

Liane Breton
Secrétaire-trésorière